

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant approbation de la Convention relative à l'échange des mandats de poste entre la France et la Grande-Bretagne (N° 115, session extraordinaire 1882). — Nommée le 21 décembre 1882.

MM.

1^{er} BUREAU : GÉNÉRAL COMTE ESPIVENT DE LA
VILLESBOISNET.

- 2^e — LIZOT.
- 3^e — LE BASTARD.
- 4^e — MUNIER.
- 5^e — PEYRAT.
- 6^e — BOUCHER-CADART.
- 7^e — DE PARIEU.
- 8^e — DAUSSEL.
- 9^e — JOHN LEMOINNE.



1

Bureau
Séance du 22 X^{te}

M. de Larive, Président

M. Jules Lecomte Secrétaire

Présents.

M. M.

de Larive

de Louville Noiret

Munier

Lizot

de Mastard

J. Lecomte

L'objet de la discussion est la convention relative à l'échange des mandats de poste entre la France et la Grande-Bretagne. La Commission, tout en demandant son approbation à la Convention, se prie le voir que le gouvernement français insiste pour que le gouvernement anglais porte le maximum du mandat à 500 fl.

M. Munier est nommé rapporteur.

E. M.

J. Lecomte